

BILAN MI-MANDAT

2020  
2023

TAIN  
l'Hermitage

ECRIVONS ENSEMBLE L'HISTOIRE

PERSPECTIVES

2024  
2026





ÉDITO DU MAIRE	03
L'ÉQUIPE MUNICIPALE	04
CADRE DE VIE	06
SÉCURITÉ	08
ENVIRONNEMENT	10
PROXIMITÉ ET TRANSPARENCE	12
FAIRE FACE AUX CRISES	14
ÉDUCATION - JEUNESSE	16
SPORTS	20
ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	22
CULTURE – ÉVÈNEMENTIEL	24
COMMUNICATION - NUMÉRIQUE	26
STATIONNEMENT - MOBILITÉ – TRANSPORT	28
VIE ASSOCIATIVE ET TRADITIONS	32
SOLIDARITÉ – CCAS	34
FINANCES BUDGET PARTICIPATIF	38



## BILAN MI-MANDAT 2020-2023 PERSPECTIVES 2024-2026

Chères Tainoises, chers Tainois,

A mi-chemin de ce mandat marqué par des crises protéiformes, nous avons choisi de faire un point d'étape, non exhaustif mais largement partagé, autour des actions et des projets aboutis, ceux en cours et à venir.

Force est de constater que le contexte dans lequel les élus locaux exercent leurs responsabilités est aujourd'hui difficile : désengagement de l'Etat, réduction de moyens dans les services publics, contexte financier des collectivités locales extrêmement contraint, besoins légitimes croissants de la population.

Une réalité à laquelle nous sommes confrontés et qui rend notre action pour le service public local particulièrement complexe. Aussi, nous devons sans cesse redoubler d'efforts et d'imagination

pour apporter de vraies réponses à vos justes attentes.

Lorsqu'on porte un regard sur les réalisations de notre équipe, les faits parlent d'eux-mêmes. Depuis 2020, et ce grâce à la pleine mobilisation des élus et des agents municipaux nous avons œuvré pour tenir nos engagements et continuer à ce que Tain l'Hermitage reste une ville agréable en plaçant au cœur de nos valeurs fondatrices : privilégier l'Humain et le respect de notre environnement.

Tain l'Hermitage est un joyau. Notre responsabilité d'élus est de le préserver, de le faire rayonner pour et avec ses habitants, aujourd'hui et bien au-delà des trois prochaines années.

Aussi, comme elle l'a toujours fait, notre Ville va continuer à se déployer à la hauteur de son potentiel, avec équilibre, justesse et audace pour maintenir notre cadre de vie, apaisant et apaisé que beaucoup nous envient.

Alors que nous entamons la deuxième moitié du mandat, nous sommes prêts à relever de nouveaux défis et à saisir de belles opportunités. Des projets d'envergure restent à réaliser, et la collaboration continue avec tous les habitants sera essentielle pour garantir une gouvernance efficiente et inclusive.

En résumé, notre bilan reflète un engagement constant envers le progrès et le bien-être de la ville. Cependant, le chemin à parcourir est encore long, et les Tainois jouent un rôle crucial dans la poursuite de cette vision commune. Nous restons optimistes quant à l'avenir et espérons que les années à venir apporteront des succès encore plus marquants pour notre communauté, pour ensemble continuer à écrire notre Histoire.

Avec tout mon dévouement,

**Xavier ANGELI**

Maire de Tain l'Hermitage  
1<sup>er</sup> Vice-Président ARCHE Agglo

## LE MAIRE



**XAVIER ANGELI**

Maire  
Police Municipale  
Ressources Humaines

## 7 ADJOINTS



**EMMANUEL GUIRON**

1<sup>er</sup> Adjoint  
Urbanisme - Accessibilité - ERP  
Agriculture - Affaires Scolaires



**DANIELLE LECOMTE**

2<sup>ème</sup> Adjointe  
Action Sociale - Aff. Culturelles  
Lien Intergénérationnel - Culture  
Vie Associative- Jumelage



**GUY CHOMEL**

3<sup>ème</sup> Adjoint  
Stationnement - Mobilité  
Action Economique - Tourisme



**AMANDINE GARNIER**

4<sup>ème</sup> Adjointe  
Commerce sédentaire  
et non sédentaire  
Emploi



**BERNARD MOULIN**

5<sup>ème</sup> Adjoint  
Travaux bâtiments et Voirie  
Cadre de vie - Rivières -  
Ordures Ménagères  
Affaires funéraires



**JEAN-RENÉ BREYSSE**

6<sup>ème</sup> Adjoint  
Sport - Associations Sportives  
Sapeurs-Pompiers



**CAMILLE PALANCA**

7<sup>ème</sup> Adjointe  
Communication Externe  
et Interne, Evènementiel

# L'ÉQUIPE

## 4 CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



**VÉRONIQUE DALLOZ**

Conseillère municipale  
déléguée aux Finances



**FRANÇOISE VARIZAT**

Conseillère municipale  
déléguée aux affaires  
Patriotiques



**PIERRE GAUTHIER**

Conseiller municipal  
délégué à la Culture



**FRANÇOIS PALISSE**

Conseiller municipal  
délégué au Sport, Conseil  
Municipal des Enfants

# MUNICIPALE

## 17 CONSEILLERS MUNICIPAUX



**GUY  
REYNE**



**JOSEPHINE  
PALANCA**



**GILLES  
CHIROL**



**ELISABETH  
JUNIQUE**



**MIREILLE  
PIEYRE**



**HERVÉ  
MULLER**



**MATHILDE  
VAUDAINE**



**OLIVIER  
LANGNEL**



**ÉRIC  
FAURE**



**GARINÉ  
SAUVAJON**



**ADRIEN  
BLAISE**



**SOFIA  
ELKHAL**



**JEAN  
HERNANDEZ**



**ANNIE  
GUIBERT**



**ANNE-ISABELLE  
COLOMER**



**JULIE  
DESCORMES**



**MICHAËL  
VERDIER**



## CADRE DE VIE

Afin de préserver notre cadre de vie et notre environnement, la maîtrise de l'urbanisation de la commune est nécessaire. Pour que Tain l'Hermitage reste « une ville où il fait bon vivre », nos projets s'inscrivent dans la continuité des engagements politiques en restreignant la bétonisation, en diminuant l'emprise au sol et la hauteur des constructions sur certaines zones et en créant des espaces végétalisés.

- 
- ✓ 1. Plan Local d'Urbanisme
  - ✓ 2. Espaces sans tabac
  - ✓ 3. Espace de détente canin - Parc du Chayla
  - ✓ 4. Tain l'Hermitage, une ville au naturel !
  - ⚙ 5. Mise au vert des écoles
  - ⚙ 6. Aménagements urbains
  - ⚙ 7. Patrimoine de la Ville
  - ⚙ 8. Nationale 7
  - 💡 9. Rue Emile Friol
  - 💡 10. Espace de détente canin - Secteur Sud

### LÉGENDE



1. La Ville se donne les moyens d'améliorer la qualité de vie des tainois pour végétaliser les espaces en limitant la bétonisation. Un objectif inscrit noir sur blanc dans son Plan Local d'Urbanisme (PLU)
2. Mesure phare, la mise en place d'espaces sans tabac sur de nombreux secteurs de la ville a été votée en Conseil Municipal et appliquée afin de prévenir l'entrée des jeunes dans le tabagisme. Des cendriers urbains « intelligents » qui recyclent les mégots ont étendu en toute logique cette démarche écocitoyenne.
3. Plus de 1400 m<sup>2</sup> dédiés aux chiens et à leurs maîtres pour s'ébattre et jouer au cœur de la ville.
4. Tain l'Hermitage : une ville au naturel avec la politique de végétalisation des équipements et écoles de la commune
5. Soucieuse de préserver le bien-être des élèves et préserver l'environnement les chantiers de végétalisation des écoles tainoises se poursuivent.
6. Les mobilités douces s'intègrent dans l'ensemble des aménagements urbains et la création de trames vertes à travers la ville se poursuit.
7. L'équipe municipale se mobilise pour conserver et protéger le patrimoine architectural de Tain l'Hermitage notamment.
8. Etudes d'opportunité pour une meilleure gestion de la circulation sur la nationale 7.
9. La Ville projette de rénover l'enrobée de la rue Emile Friol.
10. Plébiscité, un second espace canin au sud de la ville devrait s'ouvrir courant 2024.

## AMÉNAGEMENTS URBAINS

Conquérir le bitume et (re)trouver une biodiversité urbaine, voilà l'engagement de la Ville de Tain l'Hermitage depuis plusieurs années. Tous les travaux d'aménagements urbains sont aujourd'hui pensés pour créer de véritables trames vertes, indispensables au monde de demain.

✓ Le chantier phare de l'année 2020 de l'Avenue du Vercors a permis d'améliorer le cadre de vie et la sécurité des riverains (enfouissement des réseaux électriques et télécommunications, amélioration de la voirie, création d'un giratoire...). Travaux qui ont été suivis par l'enfouissement des réseaux secs sur différents secteurs (route de Larnage, rues Jules Nadi, Albert Nicolas et la rue Paul Bourret dont une dernière phase (rue Ernest Bouchet) va se concrétiser en 2024. En cette fin d'année la rue Rémy Vallet, désormais piétonnisée, est sécurisée et végétalisée.



Seconde phase d'aménagement portant sur les rues Jules Nadi, Commandant Noir, Pinard et la route de Larnage ; ces travaux sont aujourd'hui en phase avant-projet et validation de financement. Une étude d'opportunité a été lancée avec les différents partenaires associés à la réorganisation de la N7 (Commune, Etat, ARCHE Agglo). Cette étude très poussée et modélisée a été déposée pour instruction auprès de la DIRCE. Nous mettons à profit ce temps incompressible d'analyse, pour rechercher des financements spécifiques et établir un futur plan de financement optimisé et favorable pour les finances de la Ville.



## ✓ ESPACES SANS TABAC



**12** secteurs de la Ville de Tain l'Hermitage devenus « Espaces sans tabac »

**9** = nombre de cendriers « intelligents », les Cy-clopes.

**0€** = le coût des Cy-clopes (100% financés par l'éco-organisme ALCOME)

**10kg** = nombre de mégots récupérés et recyclés en 2022 grâce aux Cy-clopes installés sur notre commune

## ESPACE DE DÉTENTE CANIN



La Ville de Tain l'Hermitage, investie pour le bien-être animal, a créé en juin 2023 un espace détente canin au Parc du Chayla proposant des agrées et un toutou bar !



Face à son succès, la Municipalité a initié une démarche de participation citoyenne pour choisir le site le plus approprié à la création d'un second espace de jeux pour nos amis à quatre pattes.



## PLAN LOCAL D'URBANISME



En 2020, après une enquête publique d'une durée d'un mois, la Ville de Tain l'Hermitage a approuvé la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour permettre notamment à la commune de poursuivre la mise en œuvre de son projet de territoire durable. Il restreint donc la bétonisation en diminuant l'emprise au sol (en fonction du CES – coefficient de l'emprise au sol) et la hauteur des constructions sur certaines zones, et favorise la création de plus d'espaces végétalisés et d'ilots de fraîcheur.



# SÉCURITÉ

La sécurité et la protection des Tainois restent une priorité pour la Municipalité, afin de garantir un cadre de vie apaisé. L'extension du dispositif de vidéoprotection et le renforcement des moyens humains sont des leviers non négligeables pour assurer le bien-être et la tranquillité de tous.

- 
- ✓ 1. Vidéoprotection
  - ✓ 2. Eclairage public
  - ✓ 3. Service Police Municipale
  - ✓ 4. Vigipirate
  - ✓ 5. Partenariats
  - ⚙ 6. Sécurisation des espaces
  - ⚙ 7. Vidéoprotection : déport d'images
  - ⚙ 8. Sécurisation de la RN7
  - ⚙ 9. Feu tricolore « récompense »
  - 💡 10. Equipements Police Municipale
  - 💡 11. Zone 30
  - 💡 12. Sécurisation des accès Mairie
  - 💡 13. Caméra intelligente

## LÉGENDE





1. Extension du dispositif de vidéoprotection : déploiement de vingt-trois nouvelles caméras et optimisation du matériel de surveillance
2. Abaissement de l'éclairage public en « clair de lune » pour maintenir la sécurisation des rues
3. Renforcement des moyens humains : recrutement de nouveaux ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique)
4. Maintien actif de la sécurisation des écoles dans le cadre du Plan Vigipirate
5. Partenariat renforcé avec les forces de l'ordre (gendarmerie, Centre d'Incendie et de Secours)
6. Sécurisation des parcs et jardins publics
7. Déport d'images du système de vidéoprotection à la Gendarmerie de Tain l'Hermitage
8. Sécurisation de la RN7, au niveau de la Cité du Chocolat Valrhona
9. Installation d'un feu tricolore « récompense » pour lutter efficacement contre les excès de vitesse et micro-réguler la circulation
10. Modernisation des moyens de protection de la Police municipale : PIE (Pistolet à impulsion électrique) et caméra piétons
11. Étendre la zone 30 à l'ensemble du territoire
12. Installer un équipement visiophone et système d'alerte à chaque étage.
13. Détection d'incivilités par caméra à détection automatique et analyse par intelligence artificielle

## EXTENSION DU DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION

- ✓ Pas moins de 23 nouvelles caméras de vidéoprotection ont été déployées dans les bâtiments et espaces publics de la commune. Le matériel de surveillance déjà existant a été également amélioré pour un usage optimal. Autant de moyens pour assurer la sécurité de tous, prévenir des risques divers (nuisance, incivilités, dégradations, vols...) et préserver la tranquillité publique.



## RENFORCEMENT DES MOYENS HUMAINS

- ✓ Afin de renforcer la sécurité et la proximité auprès des habitants, la Ville de Tain l'Hermitage a recruté deux nouveaux ASVP (Agents de Surveillance de la Voie publique) qui assurent une présence rassurante aux abords des écoles et du marché notamment, mettent en place des actions de prévention ciblées et remplissent des missions de constatation et de verbalisation d'infractions. Sans oublier, qu'ils veillent au bon fonctionnement de la nouvelle réglementation zone bleue.



# ENVIRONNEMENT

Depuis 2020, la Municipalité porte une politique ambitieuse en termes de transition écologique et préservation de notre environnement. Un engagement qui se concrétise notamment par la végétalisation de la commune, le développement des trames vertes et la rénovation énergétique des bâtiments et équipements municipaux.

- ✓ 1. Marché de performance énergétique
- ✓ 2. Plan de végétalisation
- ✓ 3. Végétalisation de la cour de l'école élémentaire Jules Verne
- ✓ 4. Espaces sans tabac
- ✓ 5. Un PLU plus vert
- ✓ 6. Zéro pesticide
- ⚙️ 7. Projet « Vign'école »
- ⚙️ 8. Rénovation énergétique des bâtiments
- ⚙️ 9. Création d'ilots de fraîcheur
- ⚙️ 10. Trame verte
- ⚙️ 11. Lutte contre les incivilités
- ⚙️ 12. Ombrières photovoltaïques
- ⚙️ 13. Composteurs individuels et collectifs
- 💡 14. Dispositif « ici commence la mer »
- 💡 15. Arboretum
- 💡 16. Lutte contre les moustiques

## LÉGENDE



1. *Marché de performance énergétique (parc d'éclairage public 100% LED)*
2. *Plan de végétalisation de la ville*
3. *Végétalisation de la cour de l'école élémentaire Jules Verne*
4. *Espaces sans tabac et cendriers urbains - Cyclopes*
5. *Un Plan local d'Urbanisme plus vert*
6. *Gestion durable de la végétation des cimetières : allées enherbées, respect de la pousse naturelle...*
7. *Développement d'une vigne pédagogique*
8. *Etudes et travaux d'envergure en cours dans les écoles tainoises et équipements sportifs*
9. *Végétalisation de la Ville et création d'îlots de fraîcheur*
10. *Trame verte et développement des pistes cyclables (intégration dans les aménagements urbains)*
11. *Durcissement des actions mises en place pour lutter contre les dépôts sauvages et incivilités*
12. *Des ombrières photovoltaïques sur les espaces publics dans le cadre du plan de scolarisation par ARCHE Agglo*
13. *Démarche participative pour définir le mode de gestion le plus efficient*
14. *Plaques d'information et dispositif « ici commence la mer »*
15. *Création d'un arboretum et mise en place d'un partenariat avec LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) pour des refuges à oiseaux*
16. *Mise en veille des process novateurs afin de lutter efficacement et durablement contre les moustiques*

## UNE VILLE AU NATUREL !



La végétalisation des espaces communaux et des écoles publiques est une réponse concrète pour s'adapter aux changements climatiques. Aussi, la Ville a repensé ses pratiques et adopté des gestes plus écologiques : par l'usage du zéro phyto, en remplaçant tout arbre abattu par la plantation d'un nouveau...



Tous les futurs travaux d'aménagement urbain à l'étude, insèrent un volet paysager important.



Le plan de végétalisation se poursuivra au groupe scolaire Jean Moulin.



La municipalité fait de la propreté de la ville un engagement prioritaire et multiplie les moyens humains, techniques et financiers nécessaires : cela passe par la lutte active des dépôts sauvages, la mise en place de conteneurs de pré-collecte implantés sur les îlots de propreté, l'éducation et l'encouragement au tri sélectif et le déploiement d'un véritable « plan Marshall » pour une ville plus propre d'ici fin 2024.



## PROJET « VIGN'ÉCOLE »



Propriétaire d'une parcelle AOC Hermitage, la Ville de Tain l'Hermitage initie un projet viticole en partenariat avec le Syndicat des Côtes du Rhône et le monde éducatif (Lycée hôtelier, écoles). Dans un contexte local exceptionnel, la Municipalité souhaite proposer aux enseignants la possibilité d'intégrer dans leur projet éducatif un programme pédagogique autour de la vigne.



# PROXIMITÉ ET TRANSPARENCE

La Ville a placé la transparence et la proximité au cœur de son action municipale. Des valeurs essentielles qui guident chaque décision, chaque initiative, au service de la communauté, concertée et informée grâce à la multiplication des moyens de communication.

- ✓ 1. Un Maire engagé
- ✓ 2. Un Maire et des adjoints accessibles
- ✓ 3. Des élus de proximité
- ✓ 4. Enquêtes et réunions publiques
- ✓ 5. Des services accessibles
- ✓ 6. Création du CME (Conseil Municipal des Enfants)
- ⚙️ 7. Supports de communication 2.0
- ⚙️ 8. Nationale 7
- ⚙️ 9. Sécurisation de l'accès à la Cité du Chocolat
- ⚙️ 10. Extension du plan de mobilité
- ⚙️ 11. Mise aux normes des gymnases
- 💡 12. Retransmission du Conseil Municipal

## LÉGENDE



1. *Un Maire engagé, qui défend les intérêts de la Ville et ses habitants au sein des institutions : ARCHE Agglo, Conseil Départemental, Conseil Régional, Associations des Maires de France, SCOT (Schéma de Cohérence Territorial)...*
2. *Un Maire et des adjoints accessibles : des permanences tous les jours sur rendez-vous même le samedi matin*
3. *Proximité des élus auprès des usagers (distribution des supports de communication...)*
4. *Mise en place d'enquêtes et réunions publiques, ateliers et concertations élargies sur des projets de la Ville (plan de stationnement, aménagements urbains, extension et végétalisation de l'école élémentaire Jules Verne...)*
5. *Un accès facilité aux Services de la Ville (maintien de l'État civil le samedi matin, accompagnement dans les démarches administratives auprès des usagers, rendez-vous au CCAS, partenariat avec France Services...)*
6. *Création du CME (Conseil Municipal des Enfants)*
7. *Création d'un compte Instagram*
8. *Nationale 7 : études d'opportunité pour une meilleure gestion de la circulation (concertations avec les Services de l'État, ARCHE Agglo, recherche de financement, réunions publiques...)*
9. *Sécurisation de l'accès à la Cité du Chocolat Valrhona (concertation avec les acteurs économiques)*
10. *Extension du plan de mobilité aux rues Jules Nadi, Commandant Noir et Pinard (consultation auprès des acteurs économiques et réunion publique prévue au premier trimestre 2024)*
11. *Mise aux normes des gymnases et étude de faisabilité pour leur réhabilitation*
12. *Le Conseil Municipal retransmis sur nos supports de communication.*

## CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



En novembre 2021, la Ville de Tain l'Hermitage a mis en place le tout premier CME (Conseil Municipal des Enfants). Composé de 18 conseillers de CMI au CM2 pour deux ans, le CME est un lieu d'expression, de participation à la vie commune et de compréhension du fonctionnement de la collectivité.



En 2023, les nouvelles élections ont eu lieu, véritable opportunité pour les élèves de se familiariser avec le processus de vote démocratique.

## UN MAIRE ENGAGÉ



## SUPPORTS DE COMMUNICATION 2.0



Pour une communication institutionnelle toujours plus efficace et réactive, la Ville de Tain l'Hermitage s'est dotée de supports de communication 2.0 : panneaux digitaux LED, écran vidéo, borne tactile, prise de RDV et location de salle en ligne... Sans oublier, City'All, l'application intuitive, Facebook en plein essor et très prochainement, la Ville à retrouver sur Instagram !



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE TAIN L'HERMITAGE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Evénements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !





Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville


















ville-tain.fr





# FAIRE FACE AUX CRISES

En période de crise, qu'elle soit sanitaire, économique, écologique ou sociale, la Ville de Tain l'Hermitage reste fidèle aux principes de solidarité et d'entraide qui ont toujours motivé son action au quotidien.

- 
-  1. COVID 19
  -  2. Changements climatiques
  -  3. Plan de sobriété énergétique
  -  4. Plan Vigipirate
  -  5. Tain l'Hermitage, ville solidaire
  -  6. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)
  -  7. PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
  -  8. GTC (Gestion Technique Centralisée)
  -  9. Plan canicule : un lieu dédié
  -  10. Vers un habitat abordable et attractif

## LÉGENDE



1. Crise sanitaire COVID 19 : Cellule de crise opérationnelle, opération de dépistage gratuite et soutien aux commerçants, maintien du marché alimentaire... Mobilisation des Services, protocole sanitaire renforcé dans les écoles, distributions de masques, maintien des subventions aux associations...
2. Réactivité des Services pour faire face aux conditions climatiques particulières (canicule, neige, inondations...)
3. Déploiement du plan de sobriété énergétique
4. Maintien de la sécurisation aux abords des écoles et établissements sensibles (Plan vigipirate)
5. Tain l'Hermitage, ville solidaire face aux crises internationales et nationales (attentats, conflits armés, villes sinistrées...)
6. Mobilisation des moyens pour la mise en œuvre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) dans les écoles
7. Mise à jour du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) : un outil de prévention et de gestion de crise pour planifier les actions en cas de risques sanitaires, naturels ou technologiques, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens
8. Mise en place d'une GTC (Gestion Technique Centralisée) dans les bâtiments communaux
9. Une Maison des Associations climatisée pour accueillir les personnes vulnérables
10. Faire face à la crise du logement : vers un habitat abordable et attractif, et veille sur les futures constructions

## PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



✓ Pour accélérer la transition énergétique, la Ville de Tain l'Hermitage a adopté un plan d'actions concrètes, fruit d'un travail collaboratif entre les élus et les services, qui porte sur deux piliers importants : la sobriété énergétique (consommer moins) et l'efficacité énergétique (consommer mieux) :

### 1 - CONCERNANT L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

- 100% LED et réduction de l'intensité de 50 % entre 23h et 5 h.
- Installation de détecteurs photoélectriques sur certains secteurs et équipements municipaux.
- Réduction de 15 jours des illuminations de Noël, de l'amplitude horaire de ces dernières et du sapin géant de la Place du Taurobole.
- Extinction des panneaux digitaux d'information de 23h à 6h.

### 2 - CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS :

- Renégociation des marchés publics pour l'entretien des véhicules et de l'achat de carburant.
- Poursuivre la politique de covoiturage des agents.
- Agrandir le parc « vélo » pour les déplacements des agents.
- Former les agents à l'écoconduite.
- Remplacer le minibus de la Ville, vieillissant ou étudier la possibilité d'une location.
- Mise en place du télétravail.

### 3 - CONCERNANT LES FLUIDES :

- Baisser la température des bâtiments communaux à 19 degrés, des gymnases à 15 degrés et adapter celle des écoles maternelles et élémentaires.
- Fermeture des Espaces sportifs, bâtiments communaux à 22h sauf dérogations.
- Extinction de l'éclairage extérieur des bâtiments communaux à 22h et du clocher de l'église.
- Baisser la température de l'eau des bâtiments communaux à 50 degrés.
- Mettre en place des thermostats, régulateurs et gestion à distance sur les équipements de la Ville.
- Inviter les agents municipaux à poursuivre au quotidien « les petits gestes de bon sens » : éteindre les écrans, interrupteurs, fermer les portes des bureaux...

## TAIN L'HERMITAGE, VILLE SOLIDAIRE

✓ L'année 2022 a été marquée par des crises majeures telles que la guerre en Ukraine et ses conséquences en termes économiques et sociales. La Ville de Tain l'Hermitage a accueilli près de 45 réfugiés qui ont fait halte au camping municipal Les Lucs puis à l'Espace Rochegude pour se rafraîchir, manger et dormir avant de poursuivre leur périple en direction de l'Espagne.





# ÉDUCATION JEUNESSE

L'éducation est une priorité. La Ville de Tain l'Hermitage met tout en œuvre pour que chaque petit tainois puisse grandir, s'épanouir et accéder à une éducation dans les meilleures conditions. Un postulat au service de l'égalité des chances promue et respectée par la Municipalité et les écoles tainoises.

- 
- ✓ 1. Intervenants dans les écoles
  - ✓ 2. Conseil Municipal des Enfants
  - ✓ 3. Agrandissement et végétalisation de la cour de l'école élémentaire Jules Verne
  - ✓ 4. Réhabilitation énergétique de l'école élémentaire Jules Verne
  - ✓ 5. Travaux de l'école Jean Moulin
  - ✓ 6. Restauration scolaire
  - ✓ 7. Éducation au goût
  - ✓ 8. Classes connectées
  - ✓ 9. Gratuité de la garderie du matin et du soir et de l'étude encadrée
  - ✓ 10. Une ATSEM par classe

#### LÉGENDE





- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 11. Tain l'Hermitage, Ville apprenante</li> <li>✓ 12. Partenariats et transversalité</li> <li>✓ 13. Carte MOUV'</li> <li>✓ 14. Course solidaire</li> <li>✓ 15. Collège de Mercurool Veaunes</li> <li>⚙️ 16. « Savoir rouler à vélo »</li> <li>⚙️ 17. Réhabilitation de l'école maternelle Jules Verne</li> <li>⚙️ 18. Projet « Vign'école »</li> <li>⚙️ 19. Terre de Jeux 2024</li> <li>💡 20. « Sortie du Goût »</li> <li>💡 21. Poursuite de la réhabilitation (seconde phase) du groupe scolaire Jean Moulin</li> <li>💡 22. Cendriers urbains « Cy'clopes »</li> </ul> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Intervenants en musique, anglais et éducation physique et sportive dans les écoles tainoises</i></li> <li>2. <i>Création d'un Conseil Municipal des Enfants : éducation à la citoyenneté et dynamisation des animations jeunesse dans la ville</i></li> <li>3. <i>Agrandissement et végétalisation de la cour de l'école élémentaire Jules Verne</i></li> <li>4. <i>Travaux de réhabilitation énergétique de l'école élémentaire Jules Verne</i></li> <li>5. <i>Changement des menuiseries extérieures du groupe scolaire Jean Moulin</i></li> <li>6. <i>Restauration scolaire : plus de 60 % de bio et du local dans les assiettes !</i></li> <li>7. <i>Éducation équilibre alimentaire : des fruits proposés à chaque repas en plus des desserts</i></li> <li>8. <i>Classes connectées : dotation de tablettes numériques pour chaque classe et un tableau vidéo intégrée dans les salles de cours</i></li> <li>9. <i>Gratuité de la garderie du matin et du soir et de l'étude encadrée</i></li> <li>10. <i>Affectation d'une ATSEM par classe de maternelle</i></li> <li>11. <i>Ville apprenante : recrutement d'alternantes (CAP Petite Enfance) au sein des écoles tainoises</i></li> <li>12. <i>Partenariat privilégié avec la MJC / Centre Social (Carnaval de Habitants, spectacles de Noël...)</i></li> <li>13. <i>Carte MOUV' : une activité culturelle ou sportive remboursée par la Ville à hauteur de 30€ par enfant de 6 à 18 ans</i></li> <li>14. <i>Course solidaire et inclusive à l'Institut la Teppe à destination des élèves de cycle 3 (CMI-CM2)</i></li> <li>15. <i>Prise en charge du transport des élèves du collège de Mercurool Veaunes pendant la durée des travaux d'aménagement de la trame verte entre Tain l'Hermitage et le collège</i></li> <li>16. <i>Dispositif « Savoir rouler à vélo » pour tous les élèves de CM2 : achat de vélos pour faciliter la pratique, mise à disposition d'un ETAPS (Éducateur territorial des activités physiques et sportives)</i></li> <li>17. <i>Parcours de rénovation énergétique complète de l'école maternelle Jules Verne : études lancées en novembre 2023</i></li> <li>18. <i>Projet « Vign'école » : développement d'une vigne pédagogique en partenariat avec le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône et le monde éducatif (Lycée hôtelier, écoles)</i></li> <li>19. <i>Terre de Jeux 2024 : marquages ludiques et sportifs dans les cours des écoles</i></li> <li>20. <i>Organiser une fois par an une « Sortie du Goût » pendant la Semaine éponyme au Lycée hôtelier et/ou organiser un repas intergénérationnel pour les CE et CM</i></li> <li>21. <i>Poursuite de la réhabilitation (seconde phase) du groupe scolaire Jean Moulin</i></li> <li>22. <i>Déployer de nouveaux cendriers urbains « Cy'clopes », aux abords du Lycée Hôtelier et des gymnases Besson et Chapelle</i></li> </ol> |
|--|---|



## 100% GRATUIT



Afin de garantir un égal accès à l'éducation et aux solutions de garde, la Ville de Tain l'Hermitage a rendu gratuite la garderie du matin et du soir au sein des écoles publiques. L'étude encadrée pour les élèves du CP au CM2 leur permet de faire leurs devoirs sous la surveillance d'un agent du périscolaire (Jean Moulin) et d'un enseignant (Jules Verne) dans un cadre plus que propice !



## UNE COUR GRANDEUR NATURE !



Extension et végétalisation de la cour de l'école Jules Verne élémentaire pour offrir un environnement propice à l'apprentissage et au bien-être des élèves.



## COURT CIRCUIT



Défenseuse d'une restauration scolaire de qualité, la Ville de Tain l'Hermitage a mis en place de nombreuses actions garantissant aux jeunes élèves tainois une alimentation saine et équilibrée :

- Une montée en gamme des approvisionnements avec un minimum de 50% de produits de qualité dont 60% issus de l'agriculture biologique,
- Une lutte contre le gaspillage via un diagnostic anti-gaspi alimentaire, et le don de denrées alimentaires consommables,
- Une information des convives, affichage de la part des produits de qualité et des produits durables entrant dans la composition des repas,
- La diversification des sources de protéines et offre de menus végétariens une fois par semaine,
- Un fruit de saison issu de l'agriculture local proposé en plus des desserts,
- La fin de l'utilisation, la réchauffe ou le service de contenants alimentaires en matière plastique adaptés à la cuisson depuis 2022.



## ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

- ✓ Pour qu'aucun élève ne soit pénalisé par le chantier d'aménagement de la trame verte entre Tain l'Hermitage et le collège de Mercuriol-Veaunes, la Municipalité prend en charge le coût du transport scolaire à hauteur de 250 € par enfant habitant à moins de 3 kms.



## TERRE DE JEUX 2024



La Ville de Tain l'Hermitage, labellisée Terre de Jeux 2024, va faire tracer des marquages ludiques et sportifs dans les cours des écoles : piste d'athlétisme, 1-2-3 soleil, jeux d'imitation ou marelles ... autant d'espaces dédiés aux enfants pour vivre ensemble, bouger et faire du sport.



## SPORTS

La Ville de Tain l'Hermitage renforce sa politique sportive en s'appuyant sur un tissu associatif dynamique pour proposer une large variété de sports et de loisirs.

Puissant vecteur d'émancipation, le sport est une priorité depuis trois ans pour rendre sa pratique accessible, partout, dans les meilleures conditions.

- 
- ✓ 1. Terre de Jeux 2024
  - ✓ 2. Label génération 24
  - ✓ 3. Carte MOUV'
  - ✓ 4. Service des Sports de la ville
  - ✓ 5. Ville Accueil
  - ✓ 6. Adhésion à ANDES
  - ✓ 7. Mini-bus
  - ✓ 8. Terrains de Pétanque - Parc du Chayla
  - ⚙️ 9. Nouvelles infrastructures sportives
  - ⚙️ 10. Terrain de boule lyonnaise
  - ⚙️ 11. Gymnases Besson et Chapelle
  - ⚙️ 12. Espace nautique aviron
  - 💡 13. Parcours sportif

### LÉGENDE



1. Labellisation Terre de Jeux 2024 et organisation d'évènements sportifs : Olympiades Gym/Parkour/ Breakdance et Olympiades des sports de pleine nature. - Exposition « Jeux Olympiques » de 1936 à nos jours à l'Hôtel de Ville
2. École Jean Moulin labellisée Génération 2024 - intervention du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif)
3. Carte MOUV' pour faciliter l'accès à la pratique sportive pour les 6/18 ans
4. Création d'un Service des Sports : recrutement d'un responsable des Sports/ETAPS pour mettre en œuvre la politique sportive de la Ville
5. Ville Accueil : passage de deux courses cyclisme d'envergure (Ardéchoise et Tour de cyclisme féminin international d'Ardèche)
6. Adhésion à ANDES (Association Nationale des Élus en charge du Sport) : accompagnement sur la gestion et le développement des activités sportives
7. Gestion simplifiée de la mise à disposition gratuite d'un mini-bus aux associations du territoire
8. Sécurisation de la surface d'entraînement des terrains de pétanque
9. Création d'un espace de glisse et d'un terrain de basket 5X5 derrière le gymnase Chapelle
10. Terrain de boules lyonnaises : étude d'une ombrière photovoltaïque en partenariat avec ARCHE Agglo dans le cadre du plan de solarisation sur notre territoire
11. Réfection de l'espace convivial du Gymnase Besson et étude de faisabilité de l'isolation thermique et mise aux normes des gymnases Besson et Chapelle, de leur rénovation et de leur extension
12. Sécurisation de l'enceinte de l'Espace nautique aviron
13. Balisage des parcours « trail » dans les côteaux de l'Hermitage



## FAITES VOS JEUX



Après l'obtention de son label Terre de Jeux 2024, la Ville de Tain l'Hermitage organise des évènements sportifs fédérateurs : les Olympiades Gym/Parkour/ Breakdance et les Olympiades des sports de pleine nature. De nombreuses manifestations qui permettent aux Tainois, dont les scolaires, de découvrir et de s'initier gratuitement à diverses pratiques. En 2024, d'autres évènements, d'ores et déjà en préparation, célèbreront l'année des J.O de Paris.

## PÉDALE DOUCE



Tain l'Hermitage est incontestablement une ville où le vélo est roi !

Non contente de détourner cette année la mythique Ardéchoise, notre belle cité a accueilli la 6<sup>ème</sup> étape de la 21<sup>ème</sup> édition du TCFIA (Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche) le 10 septembre dernier.

Une compétition de renommée internationale où près de 100 coureuses mondiales ont apprécié le dénivelé mais aussi les richesses gastronomiques et le patrimoine de notre territoire !

## MISE AUX NORMES



Pour accélérer la transition énergétique de la France, l'État a mis en place le décret tertiaire, qui impose à ce que tous les bâtiments et locaux d'activité à usage tertiaire dont la surface d'exploitation est supérieure ou égale à 1000 m<sup>2</sup> réduisent d'au moins 40% leur consommation énergétique d'ici 2030. A Tain l'Hermitage, une étude de faisabilité porte sur l'amélioration de l'isolation thermique et de mise aux normes des gymnases Chapelle et Besson et selon, s'orienter vers leur rénovation, extension ou réhabilitation.

## AU-DELÀ DE LA COMPETITION



« Histoire, sport et citoyenneté », une exposition à (re)découvrir à l'Hôtel de Ville jusqu'au début des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 !

En partenariat avec la banque coopérative de la fonction publique, la CASDEN, cette exposition présente les Jeux olympiques d'Athènes depuis 1896 et retrace plus de 125 années de sport. Une belle façon de promouvoir le sport et les valeurs de l'olympisme !









# ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Au pied de la Colline de l'Hermitage et ses vignes en terrasse et bordée par le Rhône, Tain l'Hermitage est une ville enivrante où l'on cultive l'art de vivre. La Municipalité œuvre sans relâche au déploiement d'un environnement propice au développement et à la pérennisation des commerces de proximité et du tissu artisanal et entrepreneurial.

- ✓ 1. Plan de stationnement
- ✓ 2. Cohésion avec Tournon-sur-Rhône
- ✓ 3. Ecole accueillante
- ✓ 4. Camping Municipal des Lucs
- ✓ 5. Partenariats et transversalité territoriale
- ✓ 6. Limitation de la bétonisation
- ✓ 7. Parcours de santé sur la Promenade Schuman
- ✓ 8. Accompagnement des porteurs de projet économique
- ✓ 9. Maintien des taux de la fiscalité
- ✓ 10. SNCF : bureaux de vente local
- ⚙️ 11. Soutien aux tissu économique (CCI)
- ⚙️ 12. Requalification de l'ilot Rochequde

## LÉGENDE



-  13. Modernisation du marché
-  14. Patrimoine historique de la Ville
-  15. Halle Gastronomique
-  16. Déambulation culturelle
-  17. Soirées foodtrucks
-  18. Observatoire des côteaux

## MARCHÉ HEBDOMADAIRE



Le marché hebdomadaire du samedi matin sur la Place du Taurobole est le rendez-vous incontournable pour découvrir le savoir-faire des commerçants, producteurs et artisans locaux et régionaux.

Impulsés par la nouvelle équipe municipale, l'agrandissement et la modernisation du marché sont en cours et en collaboration avec les forains et les acteurs économiques locaux.

Vecteur de vie et de proximité, la Ville travaille également sur des animations mensuelles thématiques afin de valoriser et (re)dynamiser le marché.



1. Déploiement du plan de stationnement : un accès attractif à l'hypercentre
2. Renforcement de la cohésion avec la Ville de Tournon-sur-Rhône pour dynamiser le bassin de vie
3. Une école accueillante au cœur de la politique de la Ville
4. Camping Municipal des Lucs : label « Accueil Vélo » et trois étoiles, ouverture élargie et personnel renforcé
5. Des partenariats et engagements renouvelés auprès de nos partenaires institutionnels et privés (ARCHE Agglo, Ardèche Hermitage, Institut la Teppe...)
6. Limitation de la bétonisation dans les projets de construction
7. Aménagements sportifs supplémentaires sur les Quais et le long de la Promenade Schuman
8. Accompagnement des porteurs de projet économique
9. Maintien des taux de la fiscalité
10. Action pour maintenir l'ouverture des bureaux de vente de la SNCF
11. Engagement d'une étude avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie de la Drôme afin d'identifier les enjeux pour le commerce de détail sur la ville en vue d'organiser le meilleur soutien
12. Requalification de l'îlot Rochegude (étude CAUE – Conseils d'Architecture d'urbanisme et d'environnement) en réflexion (salle exposition, espace de coworking...)
13. Modernisation et extension du marché hebdomadaire du samedi matin sur la Place du Taurobole
14. Préservation du patrimoine historique de la ville dont la Passerelle Marc Seguin et les côteaux de l'Hermitage
15. Création d'une Halle Gastronomique sur le site de la Cuverie
16. Création d'une déambulation culturelle sur les Quais et dans la Ville
17. Lancement des soirées foodtrucks hebdomadaire en période estivale
18. Réaménagement des bas-côtés Route de Chantemerle et création d'un observatoire des côteaux de l'Hermitage

## PLAN DE STATIONNEMENT



La Ville de Tain l'Hermitage, en concertation avec l'ensemble des usagers a mis en place un plan de stationnement optimisé pour répondre aux enjeux quotidiens de ces derniers. Cette démarche a été conduite en partenariat avec la Ville de Tournon-sur-Rhône pour favoriser un fonctionnement cohérent et rayonnant sur l'ensemble du bassin de vie.

Une nouvelle réglementation inscrite dans un plan global prenant en compte les enjeux de mobilité (stationnement, mobilité douce et durable), de confort, d'usages, écologiques et d'attractivité de la ville.

Déployé en mai 2022 et décliné en 3 zones, le plan de stationnement favorise l'accès aux commerces de proximité, limite le phénomène des « voitures ventouses » et complète les 530 places de parkings journée « libres accès ». Sans oublier, une vignette « résidents », proposée sous certaines conditions aux Tainois, qui leur réserve des places de stationnement au plus près de leur domicile.





# CULTURE ÉVÈNEMENTIEL

Au sein de notre belle cité, la richesse culturelle et l'énergie événementielle sont les piliers qui forgent notre identité communautaire : concerts, expositions, spectacles, repas républicain, animations, conférences... tout un kaléidoscope d'activités stimulantes qui illustre le dynamisme de la Ville et les partenariats prolifiques avec le tissu associatif et les acteurs économiques du territoire.

- 
- ✓ 1. Saison estivale « Un Été très Show »
  - ✓ 2. A table Citoyen !
  - ✓ 3. Carnaval des Habitants
  - ✓ 4. World Clean Up Day
  - ✓ 5. Fêtes de fin d'année « Tain étincelle »
  - ✓ 6. Octobre Rose
  - ✓ 7. Chasse aux œufs géant
  - ⚙️ 8. Exposition au Château de Versailles
  - ⚙️ 9. Anniversaires : Jumelage
  - ⚙️ 10. Anniversaire de la Passerelle Marc Seguin
  - 💡 11. Les quais s'animent !
  - 💡 12. Fresque murale
  - 💡 13. Bus culturel

## LÉGENDE





1. Première édition d'un « Un Été très Show », gratuite et accessible à tous de juin à septembre : concerts, cinéma plein air, karaoké live géant...
2. A table Citoyen : repas républicain et journée d'animations populaires. Un événement 100% gratuit et créateur de liens pour tous les Tainois
3. Premier Carnaval des Habitants, en partenariat avec la MJC/Centre Social
4. Le WORLD CLEAN UP DAY (journée internationale du nettoyage de la planète) et le Nettoyage de printemps en partenariat avec ARCHE Agglo
5. Refonte des événements de fin d'année « Tain étincelle » : Descente aux Flambeaux, Marché et Village de Noël, Sapin Géant, Illuminations...
6. Octobre Rose : toute la Ville mobilisée autour de la lutte contre le cancer du sein
7. Grande Chasse aux œufs à l'Institut la Teppe : événement ludique et inclusif à l'initiative du CME (Conseil Municipal des Enfants)
8. Convention de prêt d'un tableau de Jean-Baptiste JOUVENET (17ème) avec le Musée du Louvres en vue d'une exposition au Château de Versailles
9. Anniversaire des 60 ans de jumelage avec Fellbach et 50 ans avec Erba
10. Anniversaire des 200 ans de la Passerelle Marc Seguin
11. Piétonner et animer les quais pendant l'été (un dimanche par mois)
12. Création d'une fresque murale sur le mur d'enceinte du camping municipal des Lucs
13. Bus culturel : dans le cadre de la politique sociale de la Ville, organisation de sorties culturelles sur des sites remarquables du territoire

## UN ÉTÉ TRÈS SHOW !



Première édition de la Saison Estivale, gratuite et accessible à tous

En 2023, la montée en puissance de l'événementiel à Tain l'Hermitage marque un tournant pour notre ville : une nouvelle dynamique est lancée tout au long de l'année et pour la première fois, une programmation ambitieuse et éclectique a rythmé notre été : concerts, expositions, bal populaire, cinéma plein air, karaoké live géant, animations sportives... autant d'occasions pour les tainois, les habitants du territoire et les nombreux touristes de se détendre et s'évader.

Cet événement a également renforcé les liens tissés avec les acteurs économiques, culturels et sportifs de la Ville par le biais de nombreux partenariats.

Face à son succès, nous sommes déjà en préparation d'une seconde édition, pour passer ensemble un nouvel « Été très show ! »



## LA VILLE S'EXPOSE À VERSAILLES



Le Musée du Louvres s'intéresse de près au patrimoine historique de Tain l'Hermitage puisqu'il est question de prêter un des tableaux de la Ville, « Le religieux à la prière » de Jean-Baptiste JOUVENET (1644 – 1717) en vue d'une exposition au Château de Versailles au printemps prochain.



## RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE ET ÉVÈNEMENTIELLE DE LA VILLE

### JANVIER

- Vœux du Maire à la population

### FEVRIER

- Salon des Vins de Tain l'Hermitage

### MARS

- Journée de la Femme
- Nettoyage de Printemps

### AVRIL

- Chasse géante aux Œufs
- Carnaval des Habitants

### MAI

- Accueil des Nouveaux Tainois
- Fête des mères

### JUIN

- Fête de la Musique
- Repas républicain et festif "À table citoyens !"

### JUILLET

- Un été très show : concerts, animations, ciné plein air...
- Fête Nationale du 14 juillet, feu d'artifice, bal populaire...
- Festival Shakespeare

### AOÛT

- Festival Vochora
- Festival National des Humoristes

### SEPTEMBRE

- Forum des Associations
- World Clean Up Day
- Fête des Vendanges

### OCTOBRE

- Octobre Rose

### NOVEMBRE

- Duo Day

### DÉCEMBRE

- Tain Étincelle : illuminations de la ville et du sapin géant, descente aux Flambeaux, village de Noël...
- Marché de Noël
- Téléthon
- Noël caritatif ...
- Repas des Seniors

# COMMUNICATION & NUMÉRIQUE

La communication est le cœur battant de Tain l'Hermitage, un lien vital entre l'équipe municipale et les Tainois pour construire une ville où chacun se sent entendu, informé et impliqué.

La diversité des canaux de communication est à l'ordre du jour depuis 2020 : des médias sociaux en passant par les réunions publiques, la refonte du magazine municipale... pour que chacun trouve le média qui lui correspond.

La technologie est également un formidable allié dans la quête d'une communication efficace. La Ville investit continuellement dans des outils numériques innovants pour offrir une expérience d'interaction toujours plus fluide et immédiate.

- 
- ✓ 1. Site internet de la Ville
  - ✓ 2. Réseaux sociaux
  - ✓ 3. Tain l'Hermitage, ville apprenante
  - ✓ 4. Panneaux digitaux d'informations
  - ✓ 5. Application citoyenne CityAll
  - ✓ 6. Déploiement de la fibre
  - ✓ 7. Plateforme numérique Synbird

## LÉGENDE

✓ FAIT    ⚙️ EN COURS    💡 EN PROJET

- ✓ 8. Vignette de stationnement 2.0
- ✓ 9. Carte interactive de la Ville
- ✓ 10. Signalétique de la Police Municipale
- ⚙️ 11. Bâche monumentale
- ⚙️ 12. Signalétique des parcs et parkings
- ⚙️ 13. Agenda communal
- ⚙️ 14. Communication interne : création du « livret du nouvel agent », newsletter, espace agent dématérialisé...
- ⚙️ 15. Plateforme de réservation Synbird
- 💡 16. Instagram
- 💡 17. Newsletters
- 💡 18. Retransmission du Conseil Municipal

## UNE VILLE « APPRENANTE » !



1. Site internet : refonte totale et optimisation des services dématérialisés (état civil, location de salles, panneaux digitaux...)
2. Réseaux sociaux : Facebook, en plein essor et création du compte LinkedIn de la Ville
3. Recrutement de Priscille, alternante pour renforcer le Service Communication / Événementiel
4. Installation de trois panneaux digitaux (Place du 8 mai 45, avenue Roosevelt)
5. CityAll : l'application citoyenne au plus près des usagers (alertes, infos, signalements...)
6. La Ville facilite le déploiement par ADN de la fibre dans les équipements municipaux et les écoles
7. Synbird : plateforme numérique pour faciliter la prise de rdv des passeports et cartes d'identité
8. Dématérialisation des demandes de vignette de stationnement auprès de la Police Municipale
9. Accès à la carte interactive de la Ville, mutualisée avec ARCHE Agglo
10. Le Service de la Police Municipale localisée à l'Hôtel de Ville grâce à une signalétique dédiée
11. Installation d'une bâche monumentale sur une façade de l'Hôtel de Ville afin de limiter l'impression des affiches A0 (réduction de la pollution visuelle et du coût)
12. Signalétique des parcs et parkings : vers une homogénéisation et le respect de la charte graphique de la Ville
13. Élaboration d'un agenda communal et diffusion auprès de tous les Tainois
14. Renforcement de la communication interne : création du « livret du nouvel agent », Newsletter, Espace agent dématérialisé
15. Synbird : plateforme de réservation en ligne ouverte à la location du mini-bus et des équipements et matériels municipaux
16. Création et animation d'un compte Instagram Ville
17. Développement d'une newsletter à destination des usagers et des élus de la Ville
18. Les séances visibles en direct sur le site de la Ville via la chaîne Youtube de la Ville

## SITE INTERNET DE LA VILLE



Pensée avec soin, la refonte du site internet de la Ville est un projet qui a transformé notre présence en ligne en un espace dynamique, accessible et informatif.

Le site repose sur plusieurs principes fondamentaux : accessibilité, convivialité et simplicité pour tendre vers un outil où chacun puisse trouver rapidement les informations essentielles tout en découvrant les multiples facettes qui font de notre ville un endroit exceptionnel.

La rubrique «Actualités» est régulièrement mise à jour pour vous informer en temps réel des événements, des projets en cours et des annonces importantes.

Enfin, le site propose des outils interactifs et des formulaires en ligne afin de faciliter les démarches administratives des usagers.



## RÉSEAUX SOCIAUX



Facebook est le réseau social le plus adapté aux besoins de la Ville en termes de communication dynamique. Depuis maintenant un an, notre page Facebook s'est développée et étoffée. Depuis septembre 2023, la création d'un compte LinkedIn permet de référencer notre Ville, de publier un contenu lié à la vie locale et des offres d'emploi. Instagram à suivre...



## BACHE MONUMENTALE

Afin de limiter la pollution visuelle, réduire son impact écologique et économique, la Ville de Tain l'Hermitage investit dans une bâche monumentale qui sera installée sur l'une des façades de l'Hôtel de Ville. Véritable outil de communication pour informer les habitants des événements à venir, les quatre bâches annuelles seront recyclées afin de privilégier l'économie circulaire.



# STATIONNEMENT, MOBILITÉ & TRANSPORT











Les progrès significatifs réalisés dans notre ville en matière de mobilité et de stationnement sont le fruit d'une collaboration fructueuse avec l'ensemble des acteurs concernés.

La Municipalité poursuit ses efforts afin de renforcer les mobilités durables dans un environnement sécurisé pour se conjuguer harmonieusement avec une qualité de vie exceptionnelle.

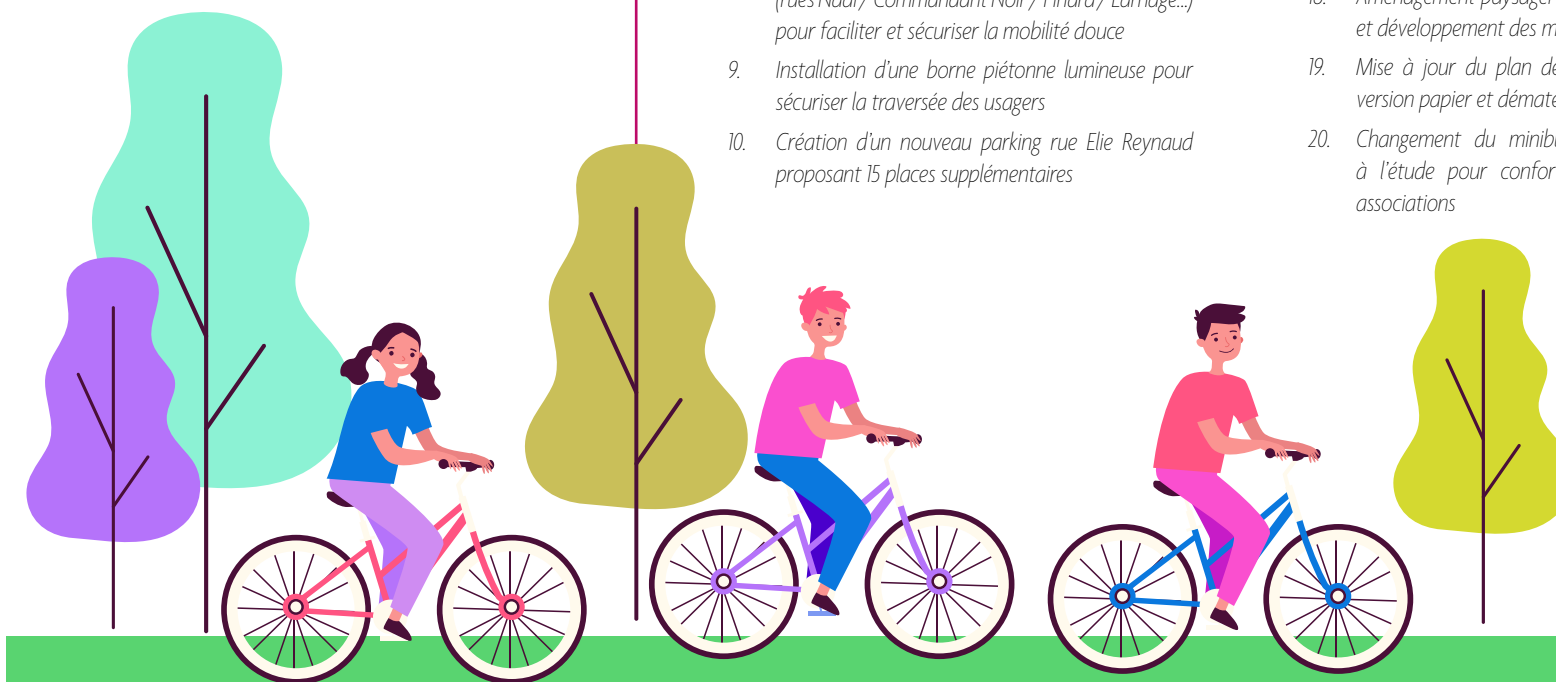
- 
- ✓ 1. Plan de stationnement
  - ✓ 2. Plan sobriété énergétique
  - ✓ 3. Déplacements doux
  - ✓ 4. Plateaux traversants N7
  - ✓ 5. Mise en sens unique de la rue Bergier
  - ✓ 6. Etude faisabilité carrefour Toursier, RN7 et entrée nord de la Ville
  - ✓ 7. Parking de l'Espace Rochegude
  - ✓ 8. Plan de mobilité d'ARCHE Agglo
  - ✓ 9. Borne lumineuse
  - ⚙️ 10. Parking rue Elie Reynaud

## LÉGENDE

✓ FAIT ⚙️ EN COURS 💡 EN PROJET

-  11. Sécurisation piétonne aux abords de la Cité Valrhona
-  12. Jalonnement piéton
-  13. Accessibilité PMR
-  14. PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des espaces publics)
-  15. Sécurisation et aménagement des espaces piétons Secteur Sud RN 7
-  16. Collège de l'Hermitage
-  17. Passerelle Marc Seguin
-  18. Quais du Rhône
-  19. Plan de la ville
-  20. Minibus de la Ville

1. *Déploiement du plan de stationnement : Étude du plan de stationnement et de mobilité par ARTER, mise en place de la zone bleue et de son extension (plan modifié / optimisé suite à la réunion publique et retours des citoyens)*
2. *Plan sobriété énergétique : pour limiter les déplacements carbonés et achat de vélos pour les déplacements des agents municipaux*
3. *Amélioration de la circulation et des déplacements doux*
4. *Création de plateaux traversants sur la RN7*
5. *Mise en sens unique de la rue Bergier*
6. *Etude faisabilité carrefour Toursier, RN7 et entrée nord qui a pour but d'améliorer la circulation et les déplacement doux.*
7. *Réservation du parking de l'Espace Rochegude (près gare SNCF) par un système automatisé d'abonnement*
8. *Intégration du plan de mobilité d'ARCHE Agglo sur l'ensemble des études de réaménagement urbain (rues Nadi / Commandant Noir / Pinard / Larnage...) pour faciliter et sécuriser la mobilité douce*
9. *Installation d'une borne piétonne lumineuse pour sécuriser la traversée des usagers*
10. *Création d'un nouveau parking rue Elie Reynaud proposant 15 places supplémentaires*
11. *Sécurisation piétonne aux abords de la Cité Valrhona*
12. *Jalonnement piéton depuis les parkings des « zones blanches » pour rejoindre les points de centralité ou d'activité (gare...)*
13. *Amélioration de l'accessibilité PMR et la sécurité de l'hôtel de ville (porte, interphone relié au R+1)*
14. *Activation de la commission communale d'accessibilité pour la conduite et la programmation pluriannuelle d'un PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des espaces publics) global*
15. *Sécurisation et aménagement des espaces piétons et cycles sur la section sud de la RN7, limitant le stationnement anarchique dangereux*
16. *Création d'un piste cyclable afin de sécuriser l'accès au collège de l'Hermitage*
17. *Réhabilitation de la passerelle Marc Seguin*
18. *Aménagement paysager des quais du Rhône et développement des mobilités douces*
19. *Mise à jour du plan de la ville décliné en version papier et dématérialisée*
20. *Changement du minibus de la Ville mis à l'étude pour conforter le soutien aux associations*





## BORNE LUMINEUSE



Lauréat du prix de l'innovation en 2016 au Salon des Maires, la borne piétonne S-Pass créé un marquage lumineux bleu au ras du sol incitant les automobilistes à ralentir. La Ville a lancé l'expérimentation de ce concept astucieux entre la place du Taurobole et la rue Joseph Péala pour sécuriser la traversée des usagers la nuit particulièrement.

## UNE VILLE PLUS ACCESSIBLE



La Municipalité via la Commission communale pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap travaille à définir un plan de réalisation des améliorations à apporter pour l'accessibilité des espaces publics dans la conduite de ses futurs travaux et la programmation pluriannuelle d'un PAVE (Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des espaces publics).

Un état des lieux précieux pour améliorer concrètement le quotidien de toute personne en situation de handicap ou à mobilité réduite en vue de se déplacer et circuler en tout point de la ville, accéder à tous les espaces, traverser ses axes de circulation...



## UN JALONNEMENT PIÉTON PERTINENT



Afin d'uniformiser les panneaux de la Ville et les rendre plus intuitifs, la Municipalité travaille sur la création d'un jalonnement piéton depuis les parkings de « zones blanches » pour rejoindre les points de centralité ou d'activité des villes de Tain l'Hermitage et de Tournon-sur-Rhône. Des panneaux d'entrée de ville et directionnels seront installés, ainsi que des totems aux entrées de parking précisant pour chaque point de centralité la distance et la durée estimée du trajet (pied, vélo).

P

# JOURNÉE

LES QUAIS SUD

## PARKING DE LA PROMENADE

**Accès piétons**  
Centre-ville

**TAIN-L'HERMITAGE**

- Mairie 5 min
- Poste 10 min
- Gare-SNCF 13 min
- Office de tourisme 10 min
- Passerette Marc Seguin 7 min
- Place Taurobole 12 min

**TOURNON-SUR-RHÔNE**

- Mairie 20 min
- Poste 25 min
- Gare routière 15 min
- Office de tourisme 22 min
- Quai Farconnet 22 min



## CIRCULATION APAISÉE



Afin de fluidifier la circulation et d'encourager la mobilité douce, une étude de faisabilité du carrefour Toursier, de la Nationale 7 et de l'entrée nord de la Ville a été déposée auprès de la DIRCE (Direction Interdépartementale des Routes – Centre Est).

Avant le phasage opérationnel (conception et suivi de l'aménagement des 3 secteurs), la Ville se consacrera en 2024 à la recherche de subvention afin de définir un plan de financement qui s'exigera ambitieux, réaliste et optimisé.



# VIE ASSOCIATIVE ET TRADITIONS

La vitalité de la vie associative locale est une source d'inspiration inépuisable sur laquelle s'appuie la Municipalité pour contribuer à forger une identité forte et de faire rayonner Tain l'Hermitage au-delà de ses frontières.

Les événements proposés sont des moments de partage où chacun apporte sa pierre à l'édifice et c'est dans cette synergie entre dynamisme associatif et respect des traditions que s'ancre l'identité commune des Tainois.

- 
- ✓ 1. Evènements « traditionnels »
  - ✓ 2. Assemblées Générales des associations
  - ✓ 3. Carte MOUV'
  - ✓ 4. Soutien aux associations
  - ✓ 5. Subvention aux associations
  - ✓ 6. Partenariats avec le tissu associatif
  - ⚙️ 7. Jumelage
  - 💡 8. Circuit découverte
  - 💡 9. Patrimoine immatériel

## LÉGENDE





1. Poursuite des évènements « traditionnels » : Descente aux flambeaux, Jumelage, Fêtes des Vendanges...
2. Présence des élus et représentants de la Ville aux Assemblées Générales des associations
3. Création de la carte MOUV' sport et culture
4. Mise à disposition des associations : salles, agents, matériel, minibus
5. Accompagnement et subvention des associations culturelles/sportives...
6. Poursuite du partenariat avec l'association du Salon des vins de Tain l'Hermitage, l'association du Comité des Fêtes des Vendanges et Arc-en-ciel
7. Jumelage : renforcement des liens avec nos villes jumelles 50 ans avec Erba, Italie et 60 ans avec Fellbach, Allemagne
8. Organiser en partenariat avec l'Office du Tourisme un circuit sur Tain l'Hermitage (chasse aux trésors, rallye...)
9. Poursuite de la sauvegarde du patrimoine immatériel (Batterie Fanfare Echo de l'Hermitage, corsos...)

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS



Au-delà de l'aspect financier et des subventions qu'elle alloue à l'ensemble du tissu associatif local, la Ville encourage également la collaboration et l'échange d'expertise. Des rencontres régulières sont organisées pour favoriser la communication et permettre ainsi un partage d'idées et une coordination efficace des actions.

Par le biais de l'appui logistique, la Municipalité facilite l'accès aux infrastructures publiques, offrant aux associations des espaces adaptés pour leurs activités. Cette mise à disposition d'installations et de moyens humains contribue à la vitalité du tissu associatif en favorisant la tenue d'événements et de rencontres, vecteurs de dynamisme !



**BUDGET 280 000 €**  
**TOTAL SUBVENTIONS**  
**ATTRIBUÉES 268 683 €**



## ANNIVERSAIRES DU JUMELAGE



Renforcement des liens avec les villes jumelles de Fellbach et Erba

L'année 2024 marquera deux anniversaires importants dans l'Histoire du Jumelage de la ville de Tain l'Hermitage : 60 ans de liens fraternels et d'échanges avec la ville allemande de Fellbach et 50 ans avec celle d'Erba en Italie.

La Municipalité prépare d'ores et déjà l'accueil des délégations allemandes et italiennes les 13, 14 et 15 juillet prochains et les festivités à la hauteur de l'évènement.

2024 est aussi l'année des JO de Paris et c'est tout en toute logique que des élèves des deux villes jumelles participeront à un évènement sportif, Tain l'Hermitage étant labellisée Terre de Jeux !





# SOLIDARITÉ CCAS

C'est en reconnaissant la richesse de la diversité de nos concitoyens, quels que soient leur âge ou leur condition, que nous bâtissons un avenir plus fort et plus résilient.

A travers le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), la Municipalité investit dans nos aînés et soutient les personnes fragiles et vulnérables pour faire de notre communauté un exemple de solidarité où chacun se sent soutenu et valorisé.

- 
- ✓ 1. Aide à la personne au domicile
  - ✓ 2. Partenariats avec le CMS (Centre Médico-Social)
  - ✓ 3. Nouveaux investissements
  - ✓ 4. Actions de solidarité
  - ✓ 5. Duo Day
  - ✓ 6. Guichet enregistreur SEN (Système d'Enregistrement National des demandes de logement locatif social)
  - ✓ 7. Appartement Tremplin
  - ✓ 8. Visites aux usagers
  - ✓ 9. Subvention Rotary (Les toits du soleil)
  - ✓ 10. Association Remaid

## LÉGENDE



- ✓ 11. Label MDA 1<sup>er</sup> Niveau
- ⚙️ 12. Participation au CPTS
- ⚙️ 13. Partenariat avec le DAC
- ⚙️ 14. Convention d'application du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur
- 💡 15. Obtention du label MDA 2<sup>ème</sup> Niveau
- 💡 16. Mutuelle Communale
- 💡 17. Accessibilité à la Culture
- 💡 18. Actions intergénérationnelles
- 💡 19. Diversifier l'offre de solidarité aux populations plus jeunes
- 💡 20. Logement de secours

1. *Poursuite et amélioration des actions à l'aide à la personne au domicile : Service Mandataire d'aide à domicile, portage de repas (acquisition nouveau véhicule frigorifique, réorganisation du service...)*
2. *Poursuite des différents partenariats avec le CMS et les Associations caritatives*
3. *De nouveaux investissements : box à vélo, défibrillateurs*
4. *Poursuite des actions de solidarité et de partage auprès des séniors : Organisation Repas et Colis de Noël*
5. *Stage d'immersion d'une journée de personnes en situation de handicap au sein des Services de la Ville*
6. *Création du Guichet enregistreur SNE (Système d'Enregistrement National des demandes de logement locatif social)*
7. *Partenariat avec SOLIHA, l'Institut La Teppe (Appartement Tremplin) au Foyer logement de Tain l'Hermitage*
8. *Mise en place de visite régulière à nos bénéficiaires des services RAD et Mandataire*
9. *Subvention Rotary (Les toits du soleil) : soutien à l'aménagement d'une maison d'accueil spécifique*
10. *Signature d'une convention avec l'association REMAID : pour des permanences de médiation et d'aide aux victimes*
11. *Obtention du label MDA 1<sup>er</sup> Niveau (accueillir, écouter, informer, orienter...) Mission d'accueil, d'information et d'orientation, délivrance de documents d'information et de documents à compléter*
12. *Participation aux commissions de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) pour faciliter l'accès aux soins des usagers (médecin de proximité et accueil des internes en médecine)*
13. *Partenariat avec le DAC (Dispositif d'appui et de coordination) pour les personnes en rupture de suivi médical*
14. *Convention d'application du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur*
15. *Obtention du label MDA 2<sup>ème</sup> Niveau (aide à la complétude des dossiers, vérification de la recevabilité des dossiers, vérification des droits ouverts, meilleure expertise sur les droits pour mieux informer et orienter)*
16. *Mise en place d'une mutuelle Communale pour les administrés (choix de plusieurs mutuelles)*
17. *Suggestion d'une nouvelle prestation autour des actions de solidarité et de partage pour les jeunes retraités (pour Noël 2024 : proposer à l'alternative du repas de Noël, un chèque culture théâtre/cinéma...)*
18. *Créer une cantine contre l'isolement (ouverture des cantines une fois par mois aux personnes âgées afin de créer des liens intergénérationnels)*
19. *Diversifier l'offre de solidarité aux populations plus jeunes*
20. *Mise en veille foncière en vue de la création ou la réhabilitation d'un logement de secours à destination des familles sinistrées*



## INVESTIR POUR LE BIEN COMMUN

- ✓ Dans le cadre de la politique de mobilité douce et durable de la Ville, le CCAS a fait construire un abri fonctionnel pour que les résidents du Foyer logement parquent leur vélo en toute sécurité.



Le CCAS a également financé l'achat de 16 défibrillateurs déployés à travers la ville, afin d'équiper les bâtiments et services communaux. Les agents, quant à eux, ont bénéficié d'une sensibilisation à l'utilisation de ces appareils à l'occasion d'une formation au sein des locaux de l'Hôtel de Ville.

### Où trouver les défibrillateurs en libre-accès ?

- Aux Gymnases Fernand Chapelle et Pierre Besson
- Aux abords des écoles Maternelles et Élémentaires Jean Moulin et Jules Verne
- A la Maison des Quais
- Au Camping Municipal Les Lucs
- A la base nautique
- Sur la Place du Taurobole
- Aux Espaces Rochegude et Yves Lissé
- Au Square Fellbach
- A la Maison des Associations
- Au Centre Technique Municipal
- A l'Hôtel de Ville

## APPARTEMENT TREMLIN

- ✓ Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a facilité la location d'un appartement « Tremplin » du foyer logement situé parc de l'Europe Unie, en partenariat avec le propriétaire du bâtiment Soliha. Destiné à des résidents de l'Institut la Teppe, cet appartement est un pas important vers l'autonomie et l'insertion dans la vie active de personne en situation de handicap.





## DES ACTIONS SOLIDAIRES

✓ Du Duo Day à la Course Solidaire en partenariat avec l'Institut La Teppe, la Ville de Tain l'Hermitage impulse une politique inclusive à travers de nombreux événements.

## AIDE À LA PERSONNE AU DOMICILE



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) met tout en œuvre pour apporter aux tainois des solutions face aux difficultés de la vie. Pour favoriser leur confort et proposer le meilleur accompagnement possible vers les services compétents, il a notamment mis en place un service mandataire d'aide à domicile, d'aide au ménage, au portage de repas, en se dotant d'un nouveau véhicule frigorifique et en réorganisant son service.





# FINANCES

La Ville maîtrise bien sa trajectoire financière malgré le contexte de crises multiples et les baisses constantes de dotations de l'Etat.

Depuis trois ans, un haut niveau de service public est maintenu tout comme un budget d'investissement réaliste et ambitieux pour améliorer encore la qualité de vie à Tain l'Hermitage.


- 
- ✓ 1. Budget maîtrisé
  - ✓ 2. Plan de sobriété énergétique
  - ✓ 3. Gestion rigoureuse
  - ✓ 4. Déploiement de la TLPE
  - ✓ 5. Renforcement des moyens ressources
  - ⚙️ 6. Plan pluriannuel d'investissement (PPI)
  - ⚙️ 7. Paiement en ligne
  - ⚙️ 8. Commande publique
  - 💡 9. Budget participatif

## LÉGENDE



1. *Maîtrise de l'endettement et capacité de remboursement (en deçà de 10 ans – critère positif de la Chambre régionale des comptes)*
2. *Mise en place du plan de sobriété énergétique, voté à l'unanimité, pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie*
3. *Gestion rigoureuse : maîtrise des dépenses malgré l'absorption des mesures indiciaires de la FPT, de la baisse des dotations et l'impact des crises sanitaires et énergétiques*
4. *Déploiement de la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure) : une nouvelle recette et une limitation de la pollution visuelle impactant l'environnement et le cadre de vie*
5. *Renforcement des moyens ressources : création d'un poste d'acheteur et contrôleur de gestion*
6. *Déploiement d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI)*
7. *Mise en place du paiement en ligne : gain de temps et de ressources*
8. *Commande publique plus structurée et mutualisée afin de rationaliser les coûts*
9. *Création du premier budget participatif en 2024*

## UNE GESTION RIGoureuse

 Par une gestion rigoureuse, les dépenses de fonctionnement de la commune sont maîtrisées et ce, malgré les mesures de revalorisation des salaires exigées par l'Etat, la baisse des dotations de l'Etat, et les crises sanitaires et énergétiques. En effet, la Ville maintient un équilibre budgétaire grâce à une rationalisation des dépenses et une maîtrise des effectifs municipaux. Comme la Municipalité s'y était engagée, le taux communal concernant la taxe foncière reste inchangé depuis 2009.

## EVOLUTION DES PRATIQUES ET DES OUTILS FINANCES



En réévaluant continuellement ses priorités, la Municipalité s'assure que chaque euro dépensé répond aux besoins essentiels de la population. Cela passe par des changements de pratiques ou d'outils tels qu'une modernisation des processus administratifs ou encore une optimisation des ressources existantes.

En ce sens, la Ville travaille à l'élaboration d'un guide de la commande publique afin de définir une nomenclature des achats. De nouveaux outils informatiques accompagnés d'une stratégie de formation, permettront d'harmoniser et d'améliorer les pratiques, pour une culture efficiente en matière d'achat public.

## LANCEMENT DU PREMIER BUDGET PARTICIPATIF



Outil lié à la concertation citoyenne impulsée par la Municipalité, le budget participatif va permettre aux Tainois de discuter et décider de l'affectation d'une partie du budget de la collectivité, généralement sur des projets d'investissement.

À Tain l'Hermitage l'enveloppe budgétaire s'élève entre 15 000 et 20 000€.

Les porteurs de projet lauréats participeront activement à la réalisation concrète de leur proposition sur les thématiques suivantes :

- Environnement
- Aménagement urbain
- Mobilité douce
- Jeunesse
- Culture
- Sport

### Envie de participer ?

1. Les personnes intéressées proposent leurs idées de projets du **13 janvier au 31 mars 2024** par mail à : [mairie@ville-tain.com](mailto:mairie@ville-tain.com) ou en complétant le **formulaire "Je participe"** disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.
2. Un Comité de recevabilité **analyse les projets** selon les critères et analyse la faisabilité technique et financière.
3. Ce dernier valide les résultats et **annonce les projets retenus** auprès des lauréats et des habitants.

BILAN

20  
23

# TAIN l'Hermitage

ÉCRIVONS ENSEMBLE L'HISTOIRE

PERSPECTIVES

24  
26

VILLE DE TAIN L'HERMITAGE

2 AVENUE PRÉSIDENT ROOSEVELT - 26600 TAIN L'HERMITAGE

04 75 08 30 32



ville-tain.fr

